La réunion d'experts des Etats membres sur le multilinguisme dans les institutions européennes et dans l'ensemble de l'Union, qui a eu lieu les 27 et 28 janvier 2003 dans l'enceinte et sous l'égide de la Commission, s'est clairement prononcée en faveur d'un multilinguisme généralisé.

Ces conclusions ont ulcéré les partisans de la langue unique qui ont mis dans le placard la suite des actions prévues dont un col-loque visant à définir les mesures opération-nelles.

Voici les conclusions de la réunion (1).

« 6. Conclusions / Orientations.

Pour résumer l'essentiel de la contribution des experts, on peut affirmer que l'intérêt général du multilinguisme, non seulement dans les institutions européennes mais également dans l'ensemble de l'Europe, a été clairement identifié. Les lignes direc-trices qui se dégagent de cette réflexion peuvent se résumer comme suit.

- *La question du multilinguisme est liée au projet d'intégration européenne dans la mesure où l'un ne verra pas le jour sans l'autre. En d'autres mots et pour se relier aux grands aînés : l'Europe sera multilingue ou ne sera pas.*
- *Les menaces qui pèsent sur le multilin-guisme sont généralement reconnues.*
- *L'importance de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et la nécessité de la préserver en tant qu'expression de son identité et lieu de sa richesse créa-tive, sont des constats partagés par la quasi-totalité des intervenants.*
- *L'accent est mis sur l'importance des politiques d'éducation nationale des Etats Membres.*

- *Une formule semble s'imposer d'elle même : trouver l'équilibre entre langues et population, à savoir satisfaire le ma-ximum d'acteurs politiques en utilisant un nombre minimum de langues.*
- *Dans le but de préserver ce qui est gé-néralement considéré comme un patri-moine commun, l'importance de trouver des solutions équitables pour l'usage des langues a été mise en évidence.*

- *La mise en pratique de cette exigence devrait s'orienter vers un système qui impute aux Etats Membres, dont les langues sont langues de travail effec-tives, l'essentiel des coûts de la traduc-tion et de l'interprétation. Ce système devrait être complété par la création de programmes communautaires d'aides et de compensations pour les langues les moins utilisées. »*

Anna Maria Campogrande

(1)Le CR complet est à disposition sur demande